



CAPD du 05 février 2015 : Déclaration du SNUipp-FSU11

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Il est bien difficile de trouver des mots assez forts pour exprimer notre douleur et notre indignation face aux actes barbares survenus sur notre territoire le 7 janvier dernier. Les nombreux rassemblements et la manifestation du dimanche 11 janvier à Paris ont offert un témoignage vivant et collectif du refus de l'obscurantisme et des amalgames et l'affirmation du désir intact de liberté, de justice et de démocratie. Nous sommes toutes et tous Charlie et nous ne nous résignons pas au silence.

Indigné-e-s mais totalement déterminé-e-s et plus que jamais debout pour porter une Ecole et une société plus juste et plus humaine. La place et le rôle des personnels du service public de l'Éducation Nationale, et en premier lieu des enseignants, sont essentiels. Il faut donner aux personnels tous les outils et les moyens nécessaires pour que chaque élève qui leur est confié puisse se construire en tant que futur citoyen, pensant, libre et reconnu comme tel. Néanmoins, la seule responsabilité de l'Ecole ne saurait être avancée, il ne serait pas tolérable de stigmatiser les enseignants, c'est bien la société toute entière qui doit lutter contre la misère sociale, les inégalités et toute les formes de discrimination. C'est dans cette veine que nous inscrirons toujours notre syndicalisme, car rien n'est jamais définitivement acquis.

Pour le SNUipp-FSU, il est clair que l'école seule ne peut régler tous les maux de la société. Elle peut participer au travail de transmission des valeurs de la République, mais cela passe par un autre budget, en donnant les moyens à tous les enseignants de transmettre les outils culturels permettant le libre arbitre, des débats sereins et respectueux, la tolérance, le respect de la laïcité, et d'autres sujets d'importance... dans des classes moins chargées dans lesquelles on peut réellement dialoguer... avec des enseignants reconnus socialement. Ressources sur le site Eduscol, parcours magistère, nouveaux programmes d'éducation morale et civique,... Il n'est pas sérieux de laisser croire que ces quelques outils peuvent régler seuls la fracture de notre société.

A quand une véritable amélioration des conditions de travail des enseignants, des conditions d'enseignement ? A quand des salaires décents dans une société qui juge que par l'argent ? Dans une société dans laquelle le ministre de l'économie déclare attendre que tous les petits français rêvent de devenir milliardaires !

L'OCDE a une nouvelle fois alerté sur le déclassé salarial des enseignants du primaire en France recrutés à BAC + 5, et ce, alors que comme tous les fonctionnaires, ils subissent un blocage de leurs salaires depuis 5 ans quand, dans le même temps, les "anomalies salariales" des recteurs sont corrigées.

L'installation d'une nouvelle CAPD est l'occasion de rappeler toute l'importance du paritarisme et du dialogue social indispensable pour garantir les droits individuels de nos collègues, l'équité du traitement de leurs demandes, la transparence des décisions prises par l'administration et le bon fonctionnement du service public d'éducation. À ce sujet, le report des opérations de carte scolaire après les élections départementales va une nouvelle fois malmener le paritarisme et créer de nombreux problèmes tant sur l'organisation des écoles que sur la situation des personnels. Le SNUipp-FSU s'est adressé à la ministre pour exiger que *"les échéances électorales ne viennent pas perturber la préparation de la rentrée scolaire et bloquer le bon fonctionnement de l'école."*

Concernant les permutations, force est de constater que les dossiers non satisfaits les années précédentes s'accumulent. Cette année encore, nombreuses sont les demandes pour les départements limitrophes : 25 pour le 31, 22 pour le 34, 43 pour le 66. Et nombreux sont les collègues qui atteignent ou dépassent, sans pouvoir muter, le seuil limite des 4 années de séparation de conjoints prévu par la circulaire. Ces situations engendrent énormément de mal être dans la vie personnelle et dans la vie professionnelle de nos collègues. À l'évidence, les circulaires successives n'ont pas permis d'améliorer la mobilité des enseignant-e-s contrairement à l'engagement affiché depuis 2006 ! Pour le SNUipp-FSU, tous les collègues doivent avoir la perspective de pouvoir obtenir un jour le département qui leur permettra de concilier vie professionnelle et projet de vie.

Derrière la sécheresse des chiffres, bon nombre d'enseignants, se sont trouvés contraints, parfois, de se mettre en disponibilité entraînant perte de salaire et ralentissement de leur carrière. Le SNUipp-FSU 11 espère qu'il en sera autrement cette année.

Mobilité bloquée, salaires gelés, conditions de travail qui se dégradent responsabilité de l'école invoquée à tout va, c'est dans ce contexte, pour redonner de la dignité aux personnels, que le SNUipp avec la FSU a appelé à une première étape de mobilisation le mardi 03 février.